



Mise en œuvre par

**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

# GUIDE DE L'APPEL À CANDIDATURES

---

Appel à propositions limité parmi les participants au Bootcamp / sélection finale  
des consortiums DIH algériens

## Table des matières

|                                                                        |          |
|------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>I. Introduction .....</b>                                           | <b>1</b> |
| 1.1. Qu'est-ce qu'un Digital Innovation Hub (DIH) ?.....               | 1        |
| <b>II. Objectifs de l'appel .....</b>                                  | <b>2</b> |
| 2.1. Objectif général.....                                             | 2        |
| 2.2. Objectifs spécifiques.....                                        | 3        |
| 2.3. Les Digital Innovation Hubs recherchés.....                       | 3        |
| 2.4. Résultat attendu de l'appel.....                                  | 4        |
| <b>III. Accompagnement des candidats.....</b>                          | <b>4</b> |
| 3.1. Les Comités directeurs .....                                      | 4        |
| 3.2. Rôle.....                                                         | 4        |
| <b>IV. Conditions de participation et éligibilité.....</b>             | <b>5</b> |
| 4.1. Qui peut candidater ?.....                                        | 5        |
| 4.5. Domaines de candidature .....                                     | 6        |
| <b>V. Dossier de candidature .....</b>                                 | <b>6</b> |
| 5.1. Le formulaire de candidature finale .....                         | 6        |
| 5.2. Le formulaire de candidature finale .....                         | 7        |
| 5.3. Format et consignes de rédaction.....                             | 7        |
| <b>VI. Processus de sélection .....</b>                                | <b>8</b> |
| 6.1. Vérification administrative des conditions de base .....          | 8        |
| 6.2. Évaluation technique.....                                         | 8        |
| 6.3. Décision finale de désignation et octroi du statut DIH.....       | 9        |
| <b>VII. Critères d'évaluation .....</b>                                | <b>9</b> |
| 7.1. Principes généraux.....                                           | 9        |
| 7.2. Grille d'évaluation.....                                          | 9        |
| 7.3. Règle d'éligibilité (Seuil minimal) et critères de départage..... | 10       |



Mise en œuvre par

**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| <b>VIII. Calendrier de l'appel</b>   | <b>10</b> |
| <i>8.1. Informations importantes</i> | <i>11</i> |
| <b>IX. Modalités de soumission</b>   | <b>11</b> |
| <i>9.1. Modalités de dépôt</i>       | <i>11</i> |
| <i>9.2. Langue</i>                   | <i>12</i> |
| <b>X. Dispositions finales</b>       | <b>12</b> |
| <b>XI. Point de contact</b>          | <b>12</b> |

# I. Introduction

Le présent guide constitue le document de référence officiel destiné à accompagner les onze (11) consortiums pré-sélectionnés dans la préparation et la soumission de leur candidature pour la sélection finale des deux premiers Digital Innovation Hubs (DIH) en Algérie. Cet appel restreint fait suite à la phase de pré-sélection et aux travaux intensifs d'accompagnement menés durant le Bootcamp de trois jours.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du projet Développement Économique Vert et Digital en Algérie (DGA), piloté par le Ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises (MECSME), avec le cofinancement de l'Allemagne (BMZ) et de l'Union européenne, mis en œuvre par la Coopération allemande au développement (GIZ).

## 1.1. Qu'est-ce qu'un Digital Innovation Hub (DIH) ?

Les Digital Innovation Hubs (DIH) sont des structures collaboratives qui accompagnent les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-ups, dans leur transformation numérique et leur transition vers une économie plus compétitive, innovante et durable. Un DIH rassemble au sein d'un même écosystème des acteurs complémentaires tels que des universités, des centres de recherche, des entreprises technologiques, des incubateurs, des accélérateurs, des organisations de soutien aux entreprises, des institutions publiques et des partenaires financiers, afin de proposer une offre intégrée de services répondant aux besoins des entreprises.

Les Digital Innovation Hubs ne sont pas uniquement des centres d'innovation ou des incubateurs. Ils constituent de véritables plateformes de coopération qui facilitent le transfert de technologies, le développement de compétences, l'expérimentation de solutions innovantes ainsi que l'accès aux financements et aux réseaux nationaux et internationaux.

Les futurs DIH algériens auront pour mission d'accompagner les entreprises dans l'adoption des technologies numériques et de renforcer leur capacité d'innovation en proposant notamment des services de :

- ♦ **Test Before Invest**, permettant aux entreprises d'expérimenter des technologies avant d'investir ;
- ♦ **Développement des compétences**, à travers des formations et des actions de renforcement des capacités ;
- ♦ **Accès au financement**, en accompagnant les entreprises dans l'identification et la mobilisation des opportunités de financement nationales et internationales ;
- ♦ **Innovation, collaboration et mise en réseau**, en favorisant les partenariats entre entreprises, centres de recherche, universités, investisseurs et autres acteurs de l'écosystème.

Les deux Digital Innovation Hubs qui seront créés dans le cadre du projet auront vocation à devenir des acteurs de référence de l'écosystème national d'innovation, capables de soutenir durablement la compétitivité des entreprises algériennes.

## II. Objectifs de l'appel

### 2.1. Objectif général

L'objectif général de cette sélection finale est d'évaluer et de départager les propositions consolidées des 11 consortiums pré-sélectionnés afin de désigner **les deux (2) consortiums lauréats** qui bénéficieront du statut officiel de Digital Innovation Hub en Algérie ainsi que de l'accompagnement technique et financier du projet DGA pour leur déploiement opérationnel.

## 2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, l'appel vise à :

- ♦ Sélectionner des consortiums dotés d'une gouvernance claire, solide et formalisée (accord de consortium / MoU signé).
- ♦ Valider des portefeuilles de services réalistes, adaptés au niveau de maturité numérique observé chez les PME algériennes.
- ♦ S'assurer de la viabilité économique et de la pérennité financière à long terme des hubs (Business Model sur 3-5 ans).
- ♦ Vérifier la capacité d'ancrage territorial et la preuve d'expérimentation sur le terrain (administration d'évaluations DMA/IMA simplifiées auprès d'entreprises locales).

## 2.3. Les Digital Innovation Hubs recherchés

L'appel porte sur la création de deux structures distinctes et complémentaires :

| Intitulé du Hub                         | Domaine de spécialisation                                                                             | Ancrage géographique prioritaire                        |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>DIH 1 • Industrie Manufacturière</b> | Transformation numérique industrielle, Automatisation, IA, IoT, Efficacité énergétique des usines     | Alger et sa région élargie (Zone industrielle centrale) |
| <b>DIH 2 • Énergies Renouvelables</b>   | Transition énergétique, Technologies solaires, Hydrogène vert, Cleantech, Durabilité environnementale | Ouargla et le Sud algérien (Pôle énergétique)           |

## 2.4. Résultat attendu de l'appel

À l'issue de l'évaluation technique des dossiers consolidés, les deux consortiums arrivés en tête de leur catégorie respective (DIH 1 et DIH 2) seront recommandés au Ministère (MECSME) et à la GIZ pour la signature des conventions d'accompagnement et l'octroi officiel du statut de Digital Innovation Hub.

# III. Accompagnement des candidats

## 3.1. Les Comités directeurs

Les Comités directeurs constituent un cadre de concertation et d'échange entre les principaux acteurs de l'écosystème. Ils contribuent à la réflexion stratégique sur le développement des futurs Digital Innovation Hubs et apportent leur expertise lors des différentes étapes du projet, notamment pendant le Bootcamp.

Dans le cadre du projet, deux Comités directeurs ont été mis en place afin d'accompagner le développement des futurs Digital Innovation Hubs :

- ♦ Comité directeur – Manufacturing;
- ♦ Comité directeur – Énergies renouvelables.

Les Comités directeurs rassemblent des représentants des principaux acteurs de l'écosystème de l'innovation, de la recherche, de l'industrie, du secteur public et du secteur privé.

## 3.2. Rôle

Les Comités directeurs ont pour mission de :

- ♦ partager leur expertise sectorielle ;
- ♦ contribuer à l'identification des besoins et des priorités des secteurs concernés ;

- ♦ favoriser les échanges entre les acteurs de l'écosystème ;
- ♦ accompagner les consortiums dans la structuration et le renforcement de leurs propositions, notamment dans le cadre du Bootcamp ;
- ♦ formuler des recommandations stratégiques pour le développement des futurs Digital Innovation Hubs.

**Les Comités directeurs n'interviennent pas dans l'évaluation ni dans la sélection des candidatures, qui sont réalisées par un jury d'experts indépendants.**

## IV. Conditions de participation et éligibilité

### 4.1. Qui peut candidater ?

Conformément aux termes du projet, la présente phase de sélection finale est organisée sous forme d'Appel à propositions restreint. Seuls les onze (11) consortiums figurant sur la liste officielle des candidatures pré-sélectionnées et ayant participé activement au Bootcamp sont autorisés à déposer un dossier de candidature finale.

#### **Liste des 11 consortiums pré-sélectionnés autorisés à soumettre :**

- ♦ 22. Alliance for Fostering Advanced Quality in Digital & Industry (AFAQ)
- ♦ 23. National SmartFactory Innovation Consortium (SmartFactory DIH)
- ♦ 24. Algerian Smart Industry Alliance (ASIA)
- ♦ 25. ÉCOsystème Collaboratif Territorial d'Innovation des PME (ECOHUB)
- ♦ 26. Innov4Industry Algeria (I4I.DZ)
- ♦ 28. Digital Innovation Hub for Manufacturing Algeria (DIHMA)
- ♦ 29. Green Innovation Hub (GIH)
- ♦ 30. ProtoFactory Digital Hub
- ♦ 32. ManufacTech (MT)
- ♦ 33. DZ Digital Innovation Hub for Climate Economy & Sustainable Development
- ♦ 35. IndusBliDz4.0 (Industrie 4.0 en Algérie en Blitz)

## 4.5. Domaines de candidature

**Chaque consortium devra choisir un seul domaine de candidature.** Les candidatures peuvent être soumises exclusivement pour l'un des deux Digital Innovation Hubs.

## V. Dossier de candidature

### 5.1. Le formulaire de candidature finale

Pour la sélection finale, la Note Conceptuelle initiale (Annexe 2) est intégralement remplacée par le Formulaire de Candidature Finale DIH Algérie (à compléter puis à renvoyer obligatoirement au format PDF). Ce document unifié est structuré en 7 sections clés :

| Section du Formulaire                          | Contenu attendu & Exigences                                                                                                        | Barème / Points                 |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>1. Présentation du consortium</b>           | Raison d'être, composition du consortium, rôle du Lead Partner et complémentarités.                                                | <b>5 points</b>                 |
| <b>2. Votre portefeuille de services</b>       | Description détaillée des 4 piliers de services (TBI, Skills, Financement, Networking) + Secteur public. Fiches services précises. | <b>30 points (min 15 pts)</b>   |
| <b>3. Organisation &amp; Équipe</b>            | Organigramme, gouvernance, liste nominative des experts clés et temps consacré.                                                    | <b>10 points</b>                |
| <b>4. Vos preuves de terrain</b>               | Résultats vérifiables de l'exercice pratique DMA/IMA (organisations contactées, diagnostics réalisés, besoins identifiés).         | <b>15 points (min 7.5 pts)</b>  |
| <b>5. Votre impact &amp; Modèle économique</b> | Changement produit chez les bénéficiaires, plan de financement, grille tarifaire, pérennité à 3-5 ans sans concurrence loyale.     | <b>25 points (min 12.5 pts)</b> |
| <b>6. Écosystème &amp; International</b>       | Intégration locale (acteurs algériens) et connexions internationales (AEDIB NET, eDIH, ADIH).                                      | <b>10 points</b>                |

## 7. Vos engagements & Signatures

Engagements fermes et signatures de tous les représentants légaux des membres du consortium.

**Condition de base**  
**(Oui / Non)**

## 5.2. Le formulaire de candidature finale

Le dossier final doit obligatoirement être accompagné de deux annexes :

- ♦ **Annexe A1 — Accord de Consortium (MoU)** ou Lettres d'engagement : Accord de partenariat signé par tous les membres ou lettres d'engagement fermes précisant la contribution financière, matérielle ou humaine de chaque organisation.
- ♦ **Annexe A2 — Liste des DMA/IMA simplifiées** : Tableau récapitulatif anonymisé des entreprises et organismes publics auprès desquels l'évaluation de maturité numérique/environnementale a été administrée pendant le Bootcamp.

## 5.3. Format et consignes de rédaction

Afin de garantir une équité stricte entre les candidats, les consignes formelles suivantes doivent être respectées sous peine de pénalité ou d'irrecevabilité :

- ♦ **Limite de pages** : Le corps du formulaire (Sections 1 à 6) ne doit pas dépasser 22 pages au maximum (hors page de garde, consignes, tableaux 'Hors limite' et Annexes A1/A2).
- ♦ **Format du fichier** : Saisie directe dans le modèle fourni et transmission obligatoire au format PDF (à renvoyer en format PDF), en conservant les titres, sous-titres et tableaux originaux sans altérer la mise en page.
- ♦ **Signatures** : La Section 7 doit être datée et signée par les représentants légaux de TOUTES les organisations membres du consortium (signature manuscrite scannée ou électronique).

## VI. Processus de sélection

### 6.1. Vérification administrative des conditions de base

Chaque dossier reçu fait l'objet d'un contrôle de conformité administrative systématique. Seuls les dossiers répondant à 100% des conditions de base (Oui) sont transmis au jury d'experts pour l'évaluation technique :

| Condition de base obligatoire                                                                                        | Conformité (Oui / Non) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 1. Une seule case cochée : DIH 1 manufacturier à Alger OU DIH 2 énergies renouvelables à Ouargla                     | Oui / Non              |
| 2. Toutes les sections (1 à 7) dûment remplies, titres et tableaux conservés                                         | Oui / Non              |
| 3. Respect de la limite stricte de 22 pages au maximum pour le corps du document                                     | Oui / Non              |
| 4. Annexe A1 fournie : Accord de consortium (MoU) signé ou lettres d'engagement fermes de tous les membres           | Oui / Non              |
| 5. Annexe A2 fournie : Liste récapitulative des DMA/IMA simplifiées réalisées sur le terrain                         | Oui / Non              |
| 6. Section 7 datée et signée par tous les membres du consortium, dossier au format PDF transmis avant la date limite | Oui / Non              |

### 6.2. Évaluation technique

Les dossiers déclarés administrativement recevables sont évalués individuellement par les membres du jury d'experts indépendants sur la base de la grille de notation sur 100 points, suivie d'une session de délibération collective pour arrêter la note finale harmonisée.

## 6.3. Décision finale de désignation et octroi du statut DIH

Le jury d'évaluation établit le classement final par catégorie (DIH 1 et DIH 2). La décision officielle d'attribution du statut de Digital Innovation Hub et de signature de la convention de partenariat relève de la partie algérienne (MECSME) et de la GIZ.

# VII. Critères d'évaluation

## 7.1. Principes généraux

L'évaluation vise à mesurer la viabilité opérationnelle, l'impact économique, la qualité des services et la solidité organisationnelle du hub. La note maximale est de 100 points.

## 7.2. Grille d'évaluation

La répartition des points s'effectue comme suit :

| Section évaluée                     | Critères d'appréciation & Qualité                                                                                        | Points Max                                   |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>1. Présentation consortium</b>   | Clarté de la vision, pertinence de la composition, rôle du Lead Partner et valeur ajoutée collective.                    | <b>5 points</b>                              |
| <b>2. Portefeuille de services</b>  | Exhaustivité des 4 piliers + volet public. Clarté des fiches services, faisabilité technique et pertinence pour les PME. | <b>30 points</b><br><b>(Seuil : 15 pts)</b>  |
| <b>3. Organisation &amp; Équipe</b> | Solidité de la gouvernance, profil et expérience des experts clés mobilisés, temps consacré réel.                        | <b>10 points</b>                             |
| <b>4. Preuves de terrain (DMA)</b>  | Profondeur du diagnostic terrain réalisé pendant le Bootcamp, volume de DMA simplifiées, représentativité PME.           | <b>15 points</b><br><b>(Seuil : 7.5 pts)</b> |

|                                          |                                                                                                                   |                                         |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| <b>5. Impact &amp; Business Model</b>    | Plan d'affaires à 3-5 ans, réalisme de la grille tarifaire, pérennité financière, non-concurrence avec le marché. | <b>25 points<br/>(Seuil : 12.5 pts)</b> |
| <b>6. Écosystème &amp; International</b> | Ancrage local fort (partenariats algériens) et alliances transfrontalières concrètes (AEDIB   NET, eDIH, ADIH).   | <b>10 points</b>                        |

## 7.3. Règle d'éligibilité (Seuil minimal) et critères de départage

Pour être éligible à la désignation finale, un consortium doit obligatoirement obtenir une note globale minimale de 60 points sur 100 ET satisfaire aux seuils minimaux requis sur les Sections 2 (min 15 pts), 4 (min 7.5 pts) et 5 (min 12.5 pts). Tout dossier n'atteignant pas ces seuils est automatiquement éliminé.

En cas d'égalité de points au classement final entre deux consortiums de la même catégorie, le départage s'effectue successivement selon le score obtenu sur :

- ♦ La Section 4 (Preuves de terrain · 15 points).
- ♦ La Section 5 (Impact & Modèle économique · 25 points).
- ♦ La Section 2 (Portefeuille de services · 30 points).

## VIII. Calendrier de l'appel

| Étape du processus                                             | Date / Échéance                       | Organisme responsable    |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Clôture du Bootcamp                                            | <b>21 Septembre 2026</b>              | Équipe Iceberg+ / GIZ    |
| Période de préparation & Coaching en ligne (30 min/consortium) | <b>22 Septembre – 04 Octobre 2026</b> | 11 Consortiums candidats |
| Date limite de soumission électronique des dossiers            | <b>04 Octobre 2026 (à 23h59)</b>      | Consortiums candidats    |

Vérification administrative & Évaluation  
technique

**05 – 14 Octobre 2026**

Jury d'experts  
indépendants

Annonce des résultats officiels &  
Désignation des 2 DIH

**15 Octobre 2026**

MECSME / GIZ  
Algérie

Formations stratégiques (2 lauréats + Top 3  
suivants) & Voyage d'étude (2 lauréats)

**Post-Sélection  
(Octobre – Novembre  
2026)**

Iceberg+ / GIZ

## 8.1. Informations importantes

Les candidats sont invités à consulter régulièrement le site web du projet (<https://dihalgerie.dz>) afin de prendre connaissance des éventuelles mises à jour concernant le calendrier ou les documents de l'appel.

## IX. Modalités de soumission

### 9.1. Modalités de dépôt

Les dossiers de candidature finale complets doivent être déposés obligatoirement au format PDF exclusivement sous forme électronique sur le site web officiel du projet : <https://dihalgerie.dz>. Aucun dépôt physique ou transmis par e-mail direct ne sera accepté.

Le fichier déposé doit comprendre :

- ♦ Le Formulaire de Candidature Finale dûment complété (au format PDF).
- ♦ L'Annexe A1 : Accord de Consortium (MoU) signé ou lettres d'engagement scannées (au format PDF).
- ♦ L'Annexe A2 : Tableau de la liste des DMA/IMA simplifiées administrées sur le terrain (au format PDF).

## 9.2. Langue

Le dossier de candidature finale doit être entièrement rédigé en **langue française**.

## X. Dispositions finales

Le dépôt du dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve de l'ensemble des règles et critères énoncés dans le présent guide. La partie algérienne (MECSME) et la GIZ se réservent le droit de vérifier à tout moment l'exactitude des informations et preuves fournies dans le dossier.

## XI. Point de contact

### PROJET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VERT ET DIGITAL EN ALGÉRIE (DGA)

Plateforme officielle du projet : <https://dihalgerie.dz>

E-mail d'assistance technique & dépôt : [contact@dihalgerie.dz](mailto:contact@dihalgerie.dz)

**Ikram Bencherif** | GIZ Algérie

E-mail : [ikram.bencherif@giz.de](mailto:ikram.bencherif@giz.de)